

Maurice



Port-Louis

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 2
- Population en milliers (2002) : 1 210
- PIB par habitant en dollars (2001/2002) : 3 914
- Espérance de vie (2000-2005) : 72.0
- Taux d'analphabétisme (2002) : 14.8

Maurice

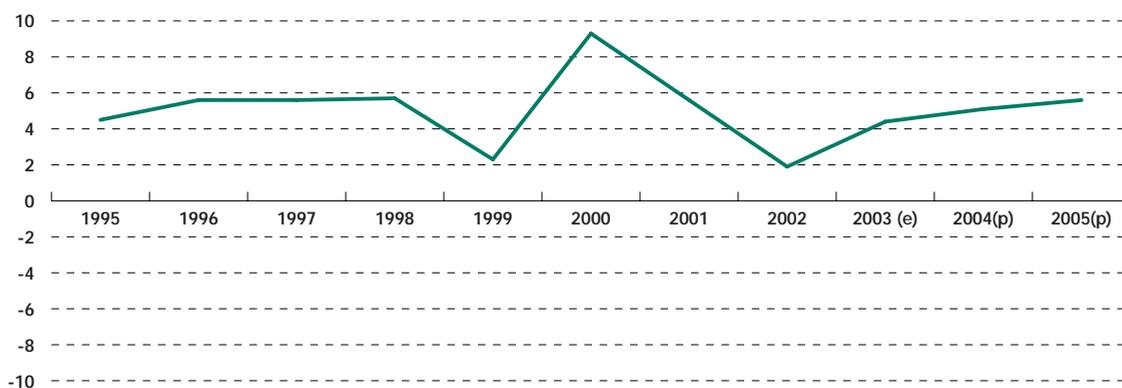
GRÂCE À LA DIVERSIFICATION de son économie autrefois mono-productrice de sucre, Maurice connaît une croissance rapide depuis une vingtaine d'années avec un taux de croissance moyen du produit intérieur brut en volume de plus de 5 pour cent. Cependant, trois ans après la grave sécheresse de 1999, l'île a connu les effets dévastateurs du cyclone Dina au début de l'année 2002. Les mauvaises conditions climatiques et le déclin du prix du sucre ont entraîné un ralentissement de la croissance économique à 1.9 pour cent en 2002. Celle-ci a cependant rebondi à 4.3 pour cent en 2003 grâce aux bonnes performances des secteurs du sucre et du tourisme et à l'effet d'entraînement des grands projets publics de développement des services de télécommunication et d'informatique. Cette tendance devrait se confirmer en 2004 et 2005, années pour

lesquelles les prévisions affichent une croissance respective de 4.8 et 5.2 pour cent.

Malgré ces bonnes performances, Maurice traverse une phase économique difficile car les conditions qui ont permis son développement rapide sont en train de se modifier profondément. Les secteurs du sucre et de l'habillement, à l'origine de l'expansion du pays, connaissent des difficultés croissantes, liées à l'augmentation du coût de la main-d'œuvre et à la perspective de la fin des accès préférentiels aux marchés d'ici 2007. L'avenir de Maurice repose sur la nécessité urgente de mettre en œuvre des réformes structurelles afin de favoriser le retour de la confiance chez les acteurs économiques,

Maurice devrait connaître une transition difficile en raison de changements qui vont affecter ses avantages comparatifs.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume



Source : Données du Bureau central des statistiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

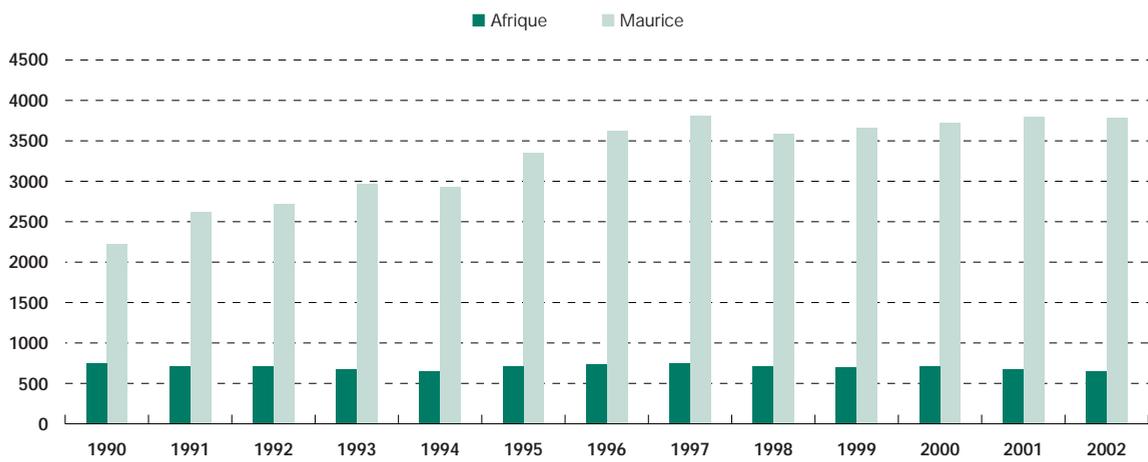
tout en préservant la stabilité sociale mise à mal par un taux de chômage croissant.

Développements économiques récents

La croissance de Maurice dépend de quatre piliers principaux : la zone franche, le sucre, le tourisme et les services financiers.

En 2002, outre des conditions climatiques très rudes, Maurice a subi les effets défavorables du ralentissement important de la demande en provenance d'Europe et des États-Unis. En conséquence, le secteur primaire a connu une baisse de croissance, notamment dans la branche du sucre. Le secteur secondaire a enregistré un ralentissement marginal de sa croissance du fait des difficultés rencontrées à l'exportation tandis que le secteur tertiaire chutait fortement, notamment l'hôtellerie et la restauration.

Figure 2 - PIB par habitant à Maurice et en Afrique (en dollars courants)



Source : FMI.

En 2002, le secteur primaire représentait 6 pour cent du PIB et employait 10 pour cent de la population active masculine et 4 pour cent de la population active féminine. Globalement, les cultures de rente et les cultures vivrières ont largement été endommagées par le cyclone Dina. La croissance du secteur sucrier, qui traditionnellement menait les performances agricoles, s'est fortement détériorée, de 9.9 pour cent en 2001 à -19.3 pour cent en 2002. La production en volume de canne à sucre est en effet passée de 5 792 000 tonnes en 2001 à 4 874 000 tonnes l'année suivante. Quant au secteur non sucrier, sa croissance a été de -7.1 pour cent en 2002 contre une croissance positive de 4.3 pour cent en 2001, principalement en raison de la baisse de la production des cultures vivrières, particulièrement l'ananas. Toutefois, les perspectives dans le secteur primaire sont positives et Maurice espère une croissance agricole de 2.5 pour cent en 2003 soutenue par une croissance de 3.1 pour cent dans le secteur sucrier et de 1.8 pour cent dans le secteur non sucrier.

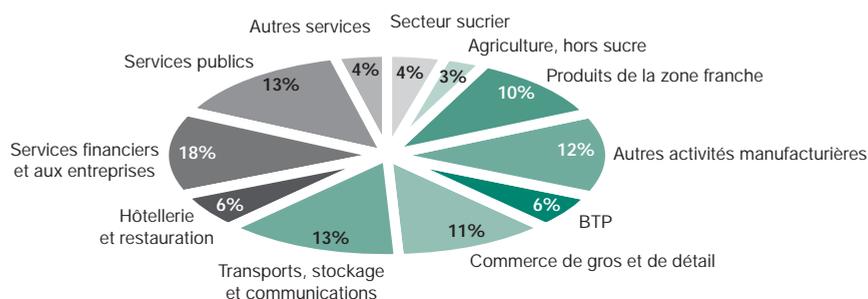
En 2002, la part du secteur secondaire dans le PIB dépassait les 29 pour cent et représentait 26 pour cent de la population active masculine et 57 pour cent de la population active féminine. Le secteur secondaire a cependant connu des performances très contrastées selon les branches d'activité, avec un déclin dans l'industrie sucrière et les industries de la zone franche (principalement dans le textile-habillement). En revanche, les autres industries manufacturières,

constituées essentiellement d'entreprises de fabrication de produits courants à destination du marché local (tels le savon, les boissons gazeuses, la farine, les bougies et les chaussures) ont enregistré une croissance de 4.2 pour cent en 2002. En 2003, le secteur secondaire aurait retrouvé une légère croissance, de l'ordre de 0.3 pour cent, s'appuyant sur une amélioration de 3.1 pour cent des performances de l'industrie sucrière et un gain de 4.4 pour cent de croissance pour les activités manufacturières locales. La zone franche aurait pour la seconde année consécutive enregistré un taux de croissance négatif, de -4 pour cent.

Les mauvaises performances dans l'industrie sucrière sont liées à une réduction de la production de 19.3 pour cent (520 887 tonnes de sucre produites en 2002 contre 645 598 tonnes en 2001), parallèle à la baisse de la récolte de canne à sucre. A plus long terme, le pays vise un volume de transformation de 620 000 tonnes de sucre afin de faire face à la suppression progressive des accords commerciaux préférentiels. Ces derniers constituent un fondement essentiel de l'économie mais devraient disparaître d'ici trois ans, obligeant les industries du sucre et du textile-habillement à améliorer leur compétitivité de façon significative. Les deux industries se sont actuellement lancées dans un programme de réformes et de restructuration de l'emploi.

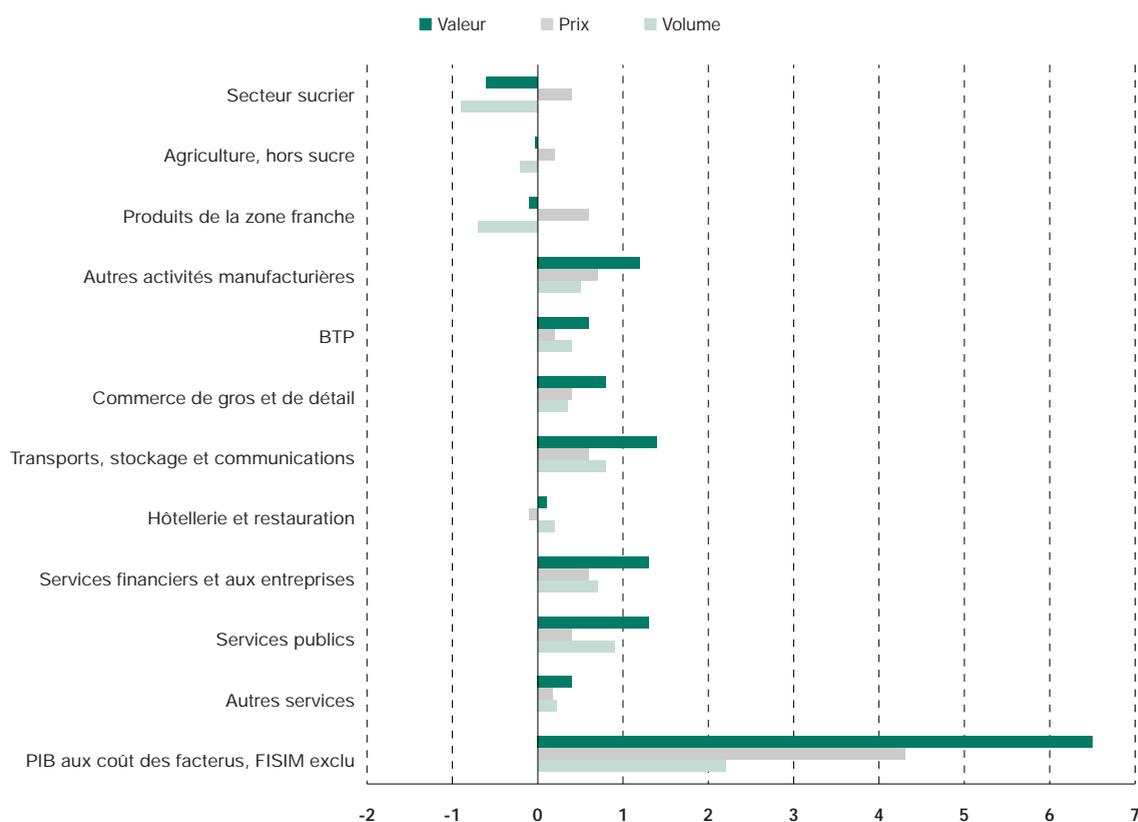
La zone franche a, pour la première fois en plus de 10 ans, enregistré une baisse de revenus en 2002 :

Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2002



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du Bureau central des statistiques.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2002



281

Source : Estimations des auteurs sur la base des données du Bureau central des statistiques.

les exportations se sont établies à 32.683 milliards de roupies (1.09 milliard de dollars) contre 33.695 milliards (1.16 milliard de dollars) l'année précédente. En 2003, les exportations auraient continué de régresser selon les autorités pour s'établir à 32.059 milliards de roupies (mais auraient progressé en dollars, à 1.14 milliard, compte tenu de la

dépréciation du dollar). Cette détérioration des performances s'accompagne d'une baisse de l'emploi de près de 9 580 employés sur les 87 200 que comptait la zone franche fin 2002. Ce déclin provient essentiellement du secteur de l'habillement dont les effectifs se sont réduits sur la même période de 9 520 personnes et les exportations de 2.6 pour cent en

valeur (en roupies). Le secteur mauricien de l'habillement représente près de 80 pour cent de l'activité de la zone franche et s'est développé depuis quelques années à un rythme soutenu en consolidant sa pénétration sur les marchés d'Europe et des États-Unis. Cependant, la baisse de compétitivité du secteur combinée au repli de la demande des États-Unis et à la crise politique de décembre 2001 à Madagascar, où certaines entreprises textiles mauriciennes avaient installé des succursales afin de réduire leurs coûts, ont conduit plusieurs grands groupes de textile-habillement à fermer leurs portes.

Au-delà de la conjoncture, l'intensification de la concurrence mondiale et les mutations de l'environnement économique compromettent les perspectives du secteur à brève échéance. Les quotas et l'accès au marché européen en franchise de droits devraient prendre fin à compter de décembre 2004. Cette perspective, conjuguée au renchérissement du coût de la main-d'œuvre, impose des changements radicaux aux entreprises du secteur textile.

L'économie de Maurice reste dominée par le secteur tertiaire qui représentait près de 65 pour cent du PIB en 2002 et employait 64 pour cent de la population masculine active et 39 pour cent de la population féminine active. Le secteur tertiaire, composé essentiellement des services financiers et du tourisme, a enregistré de bonnes performances en 2002.

Les services financiers et aux entreprises constituaient en 2002 une part substantielle de l'économie, représentant 18 pour cent du PIB. Au sein de cette catégorie, les services financiers connaissent une croissance significative depuis le début des années 1990, de l'ordre de 7.6 pour cent par an entre 1991 et 1998, et au dessus de 10 pour cent en 1999, 2000 et 2001. Après une année 2002 difficile pour l'ensemble du secteur financier mauricien (il est fortement exposé au secteur sucrier, qui a lui-même beaucoup souffert en 2002), ces services ont de nouveau connu une croissance forte de plus de 7 pour cent à partir de 2003. Avec le soutien des autorités mauriciennes, les activités financières internationales (*offshore*) ont été la composante la plus dynamique du

secteur financier mauricien au cours des dernières années : le volume des actifs gérés par ce secteur a plus que quadruplé entre 1997 et 2002 et représente aujourd'hui l'équivalent de 94 pour cent du PIB (contre 22 pour cent en 1997). Néanmoins, compte tenu des restrictions apportées à l'implication des résidents mauriciens dans les activités financières *offshore*, leur effet d'entraînement sur le reste de l'économie mauricienne est très limité (elles représenteraient moins de 2 pour cent du PIB) et essentiellement indirect, comme l'amélioration des télécommunications et le développement d'une expertise financière locale de haut niveau.

Le tourisme constitue toujours un pilier essentiel du développement du pays. Il permet un apport substantiel de revenus et emploie directement plus de 22 260 personnes (mars 2003) au sein des agences de tourisme et des hôtels comptant plus de 10 employés. De 1971 à 2002, les entrées de touristes ont augmenté en moyenne de 10 pour cent par an, tandis que les revenus du tourisme croissaient parallèlement de 22 pour cent par an. A partir de 2001, ce rythme de croissance a largement décéléré (à 0.6 pour cent en 2001 et 3.2 pour cent en 2002) en raison non seulement de la morosité régnant en Europe et aux États-Unis, mais également de facteurs internes tels que la capacité limitée de Air Mauritius. Cependant, malgré le climat international d'insécurité qui a succédé au 11 septembre, Maurice bénéficie d'une réputation de pays stable, à l'écart des enjeux géostratégiques actuels. Les autorités estimaient la progression des entrées à 3 pour cent en 2003 et ne prévoient pas d'accélération nette à court terme.

A partir de 2002, la croissance de Maurice a été essentiellement tirée par la demande intérieure. En 2003, l'investissement public a constitué le principal moteur de la croissance. Il devrait être relayé à partir de 2004 par l'investissement privé en liaison avec le développement de la Cyber City. Les exportations ont été de leur côté largement affectées par les mauvaises performances du secteur sucrier en 2003. Les importations connaissent parallèlement une baisse substantielle en valeur en raison de l'appréciation de la roupie vis-à-vis du dollar.

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1995	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)	2005(p)
Formation brute de capital	25.6	25.6	20.7	22.0	23.5	24.0	24.6
Publique	8.1	6.5	7.1	6.9	8.7	8.6	8.6
Privée	17.5	19.2	13.7	15.1	14.8	15.4	16.1
Consommation finale	76.8	74.9	73.4	74.9	72.7	71.4	70.3
Publique	13.1	13.0	12.7	12.9	13.0	12.5	12.1
Privée	63.7	61.9	60.7	62.0	59.7	59.0	58.2
Solde extérieur	-2.4	-0.6	5.9	3.1	3.8	4.6	5.1
Exportations	58.6	61.8	68.5	62.2	57.8	54.1	52.1
Importations	-61.1	-62.4	-62.6	-59.2	-54.0	-49.5	-47.0

Source : Données du Bureau central des statistiques mauricien ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Politique macro-économique

Politique budgétaire et monétaire

Ces dernières années, l'objectif de réduction du déficit de l'État s'est avéré incompatible avec l'objectif d'augmentation des dépenses en capital nécessaires pour maintenir la compétitivité du pays. Le déficit budgétaire s'est fortement aggravé au cours des trois derniers exercices, notamment à cause des pertes subies par les grandes entreprises parapubliques (comme la State Trading Corporation et le Central Electricity Board) et d'une politique d'investissement public très ambitieuse. Ainsi, le déficit budgétaire s'est établi au-dessus de 6 pour cent lors des trois exercices 2000/01, 2001/02 et 2002/03. Malgré l'intention du gouvernement de ramener ce déficit à moins de 3 pour cent d'ici 2005/06, il est peu probable que les finances

publiques s'améliorent substantiellement à court terme. En 2003/04, le déficit devrait se stabiliser à 6.3 pour cent du PIB pour diminuer ensuite aux environs de 5.4 pour cent du PIB en raison d'une stabilisation des dépenses d'investissement.

Les recettes fiscales sont passées de 15.7 pour cent du PIB en 2001/02 à 17.4 pour cent à partir de l'exercice budgétaire 2002/03 en raison du relèvement du taux de TVA de 10 à 12 pour cent en 2001/02, puis à 15 pour cent en 2002/03. À l'alourdissement de la taxation s'est aussi ajouté l'élargissement de l'assiette de la TVA et de l'impôt sur le revenu par la réduction du nombre d'exonérations et de la taille du secteur informel. Cependant, malgré les réformes engagées par les autorités, Maurice se heurte à la chute constante des droits de douane sous l'effet des accords régionaux et du développement des activités de la zone franche. Ainsi, le

283

Tableau 2 - Opérations financières de l'État^a (en pourcentage du PIB)

	1995/96	1999/2000	2000/01	2001/02	2002/03(e)	2003/04(p)	2004/05(p)
Recettes totales (avec dons)^b	17.4	20.8	18.3	18.3	20.3	20.2	20.3
Recettes fiscales	15.6	18.2	16.2	15.7	17.4	17.3	17.4
Dépenses totales (et prêts nets)^b	24.3	24.1	24.4	24.3	26.5	26.6	25.7
Dépenses courantes	20.0	20.7	21.2	20.2	21.1	20.9	20.1
<i>Sans les intérêts</i>	<i>16.9</i>	<i>17.3</i>	<i>17.1</i>	<i>16.9</i>	<i>16.9</i>	<i>16.8</i>	<i>16.3</i>
Salaires	7.2	6.7	6.6	6.4	6.3	6.3	6.1
Paiements d'intérêts	3.2	3.5	4.1	3.3	4.3	4.1	3.8
Dépenses en capital	3.6	3.2	3.1	3.7	4.7	5.3	5.3
Solde primaire	-3.7	0.1	-2.1	-2.7	-1.9	-2.2	-1.5
Solde global	-6.9	-3.3	-6.1	-6.0	-6.2	-6.3	-5.4

a. L'exercice budgétaire commence le 1^{er} juillet.

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du ministère des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

taux de fiscalité commerciale apparent a chuté de 16 pour cent en 1995 à 10 pour cent en 2002. La perspective d'accords douaniers avec le COMESA (*Common Market of Eastern and Southern Africa*) et la SADC (*Southern African Development Community*) en 2005, puis en 2008, laisse envisager une diminution continue de ce taux.

Si les recettes ont crû en 2002/03, les dépenses ont augmenté encore plus fortement. Les dépenses courantes représentaient 21.1 pour cent du PIB en 2002/03 contre 20.2 pour cent en 2001/02. Parallèlement, les dépenses en capital enregistraient une croissance en valeur de 39 pour cent.

Les dépenses d'investissement public ont très significativement progressé entre 2000/01 et 2003/04 pour atteindre 5.3 pour cent du PIB. En 2001/02, le gouvernement avait donné la priorité au financement d'un vaste programme d'investissement public, destiné à favoriser la modernisation des structures productives du pays, en vue de faire évoluer son avantage comparatif pour faire face à l'érosion de la compétitivité des industries traditionnelles. Mais en raison de retards de procédure et de goulets d'étranglement dans la mise en œuvre, la réalisation de ce programme est restée inférieure aux prévisions. Par conséquent, il restait encore en 2002/03 à répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée et en infrastructures dans les domaines de l'éducation, des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'environnement. Les dépenses d'investissement public restent la priorité des autorités pour les années à venir, mais devraient se stabiliser autour de 5.3 pour cent du PIB en 2004/05 avec la fin de l'aménagement de la Cyber City en 2004.

La banque centrale (Bank of Mauritius) contrôle la politique monétaire et la politique de change en vue de soutenir la croissance et de favoriser la stabilité des prix et des changes. En 2002, cependant, en raison de la hausse de la TVA, de l'augmentation des prix de l'électricité, de l'impact du cyclone Dina sur les prix de l'alimentation et de la dépréciation de la roupie mauricienne, le taux d'inflation est monté à 6.3 pour cent. En 2003, la roupie a continué à se déprécier par rapport à l'euro, entraînant une légère inflation importée. En revanche, en raison de meilleures récoltes et de la

stabilisation des prix administrés, le taux d'inflation est estimé en dessous de 4 pour cent en 2003. Cette tendance baissière devrait perdurer en 2004 et 2005 avec des taux d'inflation respectifs de 4 pour cent et 3.2 pour cent.

Sur le marché des changes, la roupie mauricienne se déprécie régulièrement par rapport à l'euro. Après une évolution similaire de la monnaie par rapport au dollar, la tendance s'est inversée en 2003 et la roupie s'est appréciée par rapport au dollar. Ces évolutions ont dernièrement permis à Maurice de profiter d'importations relativement peu chères (dénominées majoritairement en dollars car en provenance de l'Asie) tandis que les exportations (principalement libellées en euros) bénéficiaient d'un euro fort.

Position extérieure

Maurice est l'un des pays les plus ouverts d'Afrique avec un taux d'ouverture (exportations plus importations en pourcentage du PIB) supérieur à 80 pour cent du PIB en 2002. Il compte aussi parmi les pays les plus diversifiés avec un indice de diversification autour de 12 produits en 2001. Cependant, l'essentiel de son commerce repose sur un petit nombre de produits pour lesquels le pays a développé des accords préférentiels avec ses partenaires. Le secteur de l'habillement comptait en 2002 pour plus de 63 pour cent du commerce mauricien. Le secteur sucrier représentait 21 pour cent du commerce.

Les premiers pays destinataires de ces échanges sont les pays européens (64 pour cent des exportations en 2002) et les États-Unis (19 pour cent des exportations en 2002) mais le pays tente de multiplier ses débouchés. L'île s'efforce de développer des liens intra-régionaux en Afrique (10 pour cent des exportations en 2002). En 2000, Maurice a signé un protocole commercial avec la SADC prévoyant une libéralisation de 85 pour cent du commerce à horizon de 2008. Le pays est aussi l'un des neuf membres de la zone de libre-échange du COMESA. Dans ce cadre, l'adoption d'un tarif extérieur commun et d'une union douanière d'ici 2005 est actuellement à l'étude.

La balance commerciale de Maurice est structurellement déficitaire mais, grâce aux bonnes

performances du secteur du tourisme, ce déficit est largement compensé par un excédent de la balance des services et des transferts courants. Au total, la balance courante est positive depuis 2000. Ces tendances devraient se maintenir en 2004 et 2005 et le déficit

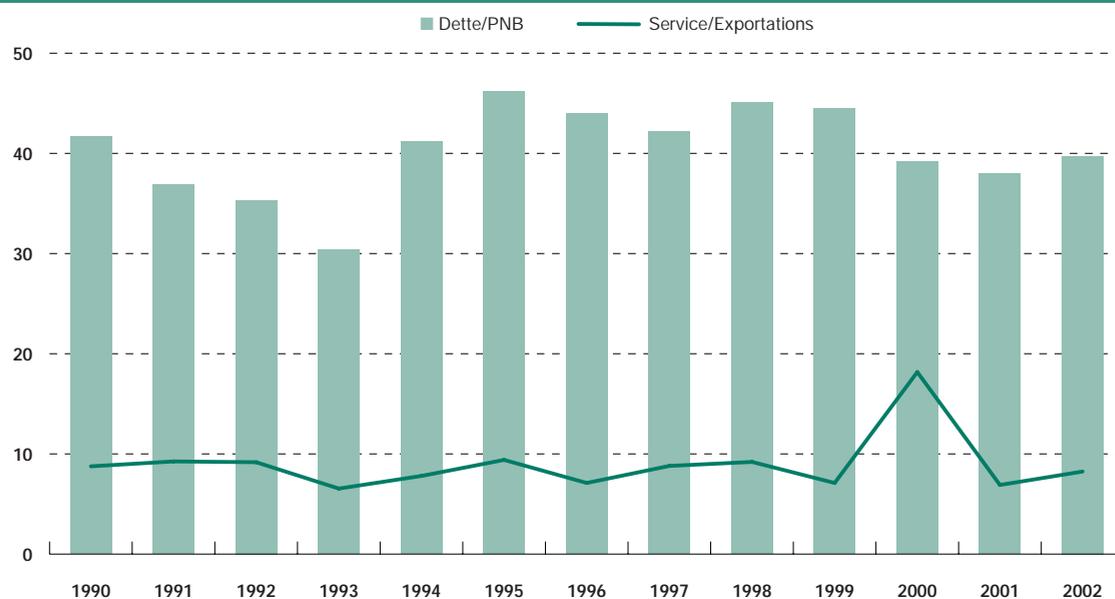
commercial osciller autour de 4 pour cent du PIB. Il n'existe aucun contrôle sur les flux de capitaux étrangers. Si l'investissement direct a permis la croissance rapide de l'économie, ses flux sont bien inférieurs aux flux financiers, très volatils.

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	1995	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)	2005(p)
Balance commerciale	-5.8	-7.3	-3.2	-4.5	-4.2	-3.8	-4.3
Exportations de biens (f.o.b.)	39.4	38.3	41.5	38.0	34.6	31.7	29.4
Importations de biens (f.o.b.)	-45.2	-45,6	-44.7	-42.4	-38.8	-35.5	-33.7
Services	3.4	6.8	9.1	7.4			
Revenus des facteurs	-0.5	-0.4	0.3	0.2			
Transferts courants	2.5	1.4	1.5	0.3			
Solde des comptes courants	-0.5	0.5	7.7	3.4			

Source : Données de la Banque centrale et du Bureau central des statistiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Figure 5 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



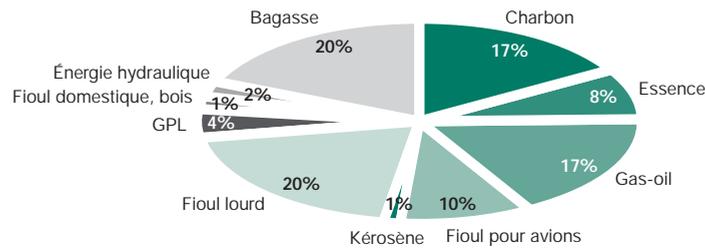
Source : Banque mondiale.

Depuis le début des années 1990, la dette extérieure mauricienne oscille entre 30 pour cent du PNB (en 1993) et 45 pour cent (en 1998). En 2002, elle se situe à 39.7 pour cent du PNB, soit une dégradation de 1.7 point par rapport à l'année précédente. Le service de la dette extérieure reste néanmoins relativement stable et modéré.

Questions structurelles

Malgré des infrastructures et un cadre réglementaire largement développés par comparaison avec d'autres pays d'Afrique, Maurice rencontre des problèmes structurels substantiels liés à l'érosion de ses avantages comparatifs traditionnels. Le pays fait cependant preuve d'une

Figure 7 - Composition de l'offre intérieure d'énergie en 2001



Source : Agence internationale de l'énergie.

volonté politique et d'un consensus social hors du commun pour relever le défi d'une modification profonde de ses structures économiques et du développement de nouvelles niches d'activités, telles les nouvelles technologies de l'information.

Le gouvernement s'active à garantir la sécurité énergétique et à définir une politique énergétique nationale mais le pays ne produit pas de pétrole et les productions de gaz naturel et de charbon sont nulles. Le pays consommait 16 100 barils de pétrole par jour en 2001, importés dans leur totalité.

Dans le domaine de l'électricité, les autorités comptent exploiter au maximum le potentiel de l'hydroélectricité et devraient construire plusieurs nouveaux barrages sur l'île. Il est question de la construction d'une digue d'une capacité de cinq à dix millions de mètres cubes à Chamarel. Le gouvernement souhaite également encourager la fabrication d'électricité par des producteurs indépendants ainsi que l'utilisation accrue de la bagasse (déchet de la fibre de canne à sucre) pour la production d'électricité. En 2002, la production totale s'élevait à 1 715 GWh soit une croissance de 3.5 pour cent par rapport à l'année précédente, pour une capacité installée de 498 MW. Environ 51.5 pour cent de la production totale d'énergie électrique proviennent des centrales thermiques du Central Electricity Board (CEB) alors que les centrales hydroélectriques génèrent seulement 5 pour cent de la production totale d'énergie électrique. En conséquence, 43.5 pour cent de la production totale sont achetés aux producteurs indépendants, qui disposent d'installations de

production à partir de la bagasse et de cogénération à partir de la bagasse et du charbon.

Malgré les effets défavorables du cyclone Dina, la contribution de l'énergie renouvelable (hydroélectricité et bagasse) a atteint 22.5 pour cent de la production totale d'énergie électrique en 2002. La Compagnie thermique de Belle Vue a construit une usine de 70 MW au nord de la capitale, Port-Louis, qui utilise la bagasse en tant qu'énergie primaire. Maurice a également lancé un projet d'énergie solaire en février 2000.

La réforme du secteur de l'énergie électrique entamée en 2001 s'est accélérée en 2002, donnant lieu à une amélioration de la distribution de l'énergie électrique qui apporterait progressivement de meilleurs services à moindre coût aux clients de l'entreprise publique Central Electricity Board. En 2003, la direction du CEB avait réclamé une hausse assez importante des tarifs mais la demande a été rejetée par les autorités, le tarif ayant déjà subi une hausse de 11 pour cent en 2000 et de 21 pour cent en 2002. L'entreprise publique poursuit son programme d'assainissement financier et elle devrait être ensuite convertie en une compagnie avec la seule responsabilité de transporter et de distribuer l'électricité au niveau national. Le CEB a déjà ramené le niveau de ses découverts bancaires de 1.5 milliard de roupies en octobre 2000 (57 millions de dollars) à 250 millions en 2003 (9 millions de dollars). Cette amélioration a été permise par les deux hausses de tarifs sur les trois dernières années, le recouvrement d'importants arriérés auprès des collectivités locales et le recours à des financements à un coût inférieur à celui des emprunts bancaires.

Les avantages comparatifs de Maurice dans les domaines du sucre et du textile reposent essentiellement sur des accords de commerce préférentiels signés avec l'Union européenne. Le Protocole sur le sucre conclu avec l'Union européenne garantit depuis près de 30 ans les exportations de quantités déterminées de sucre à un prix supérieur au cours mondial. Cette garantie de prix est cependant largement remise en cause par la réforme de la politique agricole commune au sein de l'UE. Cette discussion intervient dans un contexte de chute des cours du sucre depuis dix ans liée à la surproduction. De plus, en septembre 2002, l'Australie et le Brésil ont déposé une plainte auprès de l'OMC contre les subventions européennes aux exportations de sucre. L'abolition du protocole sur le sucre aurait des conséquences substantielles sur l'économie mauricienne, d'autant que, suite à l'accord « Tout sauf les armes » passé avec l'Union européenne en 2001, la concurrence avec les pays les moins avancés risque de s'intensifier.

Dans le cadre de l'accord multifibre (AMF) de l'OMC, Maurice profite depuis 1973 d'exemptions de droits de douane dans le secteur du textile. Cependant, suite au démantèlement de l'AMF, ces accords préférentiels devraient eux aussi faire place à une libéralisation complète du secteur fin 2004, avec pour conséquence une concurrence accrue des pays asiatiques et notamment de la Chine. Ces effets devraient cependant être atténués grâce à un meilleur accès au marché américain dans le cadre de l'AGOA (*African Growth and Opportunity Act*).

En prévision des difficultés qu'engendrera la fin des accords préférentiels, les autorités ont fait preuve d'un dynamisme considérable pour à la fois réformer les secteurs en crise et développer de nouvelles opportunités de diversification. Dans le secteur sucrier, une série de réformes a été entreprise visant à réduire les coûts de production. Selon les autorités, ces coûts auraient déjà été ramenés de 0.20 dollar par livre en 2000 à 0.14 dollar par livre en 2003, pour un objectif de 0.12 dollar la livre d'ici 2008. Parallèlement, le secteur textile-habillement est substantiellement transformé dans le sens d'une plus grande mécanisation et d'une intégration verticale. Ces réformes visant à améliorer la compétitivité des secteurs ont pour conséquence des fermetures d'usines et des

licenciements d'autant plus préoccupants pour les autorités que les nouvelles opportunités économiques développées dans le secteur de l'informatique requièrent peu de main-d'œuvre.

Sur la base d'un des réseaux de télécommunication les plus denses d'Afrique (235 lignes téléphoniques pour 1 000 habitants), Maurice a entrepris de devenir une plate-forme pour les télécommunications et les technologies de l'information. L'objectif du pays est de développer initialement un avantage comparatif dans les services de communication à faible qualification (centres d'appels et traitement de données) avant de se positionner sur des activités à plus forte valeur ajoutée. Dans cette perspective, Maurice bénéficie largement du transfert de compétences et de connaissances de l'Inde, pays qui a réussi sa transition vers l'économie des services informatiques. Le pays profite aussi du bilinguisme de sa population (français, anglais), d'une très forte volonté politique et d'infrastructures très bien développées (notamment la construction d'une Cyber City destinée à accueillir les firmes de haute technologie et opérationnelle début 2004). Néanmoins, la réalisation de cet objectif se heurte à des contraintes de coûts. Les tarifs de la téléphonie de base, de l'accès à Internet, de l'électricité, ainsi que le coût de la main-d'œuvre restent élevés.

Une seconde piste explorée par les autorités afin de diversifier l'économie mauricienne est le développement d'un secteur financier (*offshore* notamment) compétitif sur le plan international. Le pays dispose d'ores et déjà d'un système financier domestique (*onshore*) moderne, important et efficace. Le secteur est structuré autour de deux grandes banques locales (Mauritius Commercial Bank et State Bank of Mauritius) qui détiennent à elles seules 70 pour cent des actifs du système et près de 80 pour cent des crédits. Deux banques internationales (HSBC et Barclays Bank) détiennent pour leur part 20 pour cent des actifs bancaires du pays. La population est fortement bancarisée (1.3 compte bancaire par habitant). L'accès des petites et moyennes entreprises au crédit bancaire est relativement aisé. Le système bancaire est dynamique, rentable, liquide et solide (le ratio de fonds propres est proche de 13 pour cent et le ratio de créances non performantes ne dépasse pas

8 pour cent). Ces performances sont imputables à des marges de taux importantes, une bonne maîtrise des coûts et un environnement macro-économique très favorable au cours de la décennie 1990. Mi-2003, le Fonds monétaire international, tout en soulignant la nécessité de son renforcement dans certains domaines (comme la supervision *effective* des banques), a jugé satisfaisante la qualité du cadre de régulation de l'activité bancaire à Maurice. Il faut cependant souligner que la solidité du secteur financier mauricien n'a jamais été éprouvée par le passé et que sa capacité d'adaptation à un contexte d'essoufflement durable des performances macro-économiques de Maurice reste incertaine : la forte concentration du secteur bancaire ne favorise pas l'innovation, les risques de crédit sont très concentrés sur quelques secteurs d'activité (sucre, textile-habillement, tourisme) en perte de vitesse et relativement endettés, le crédit bancaire demeure le principal moyen de financement de l'économie et le secteur financier hors banque (marché des actions et obligations en particulier), quoique moderne, est peu développé.

Le secteur financier *offshore* demeure pour sa part encore relativement modeste au plan mondial, mais son développement bénéficie de l'attention des autorités mauriciennes. La nature de ses opérations en limite cependant les retombées en termes de croissance et d'emploi pour le pays. Ces transactions sont essentiellement tournées vers l'Afrique du Sud et l'Inde et ont pour fondement juridique l'existence de conventions fiscales avantageuses entre ces deux pays et Maurice. L'éventualité d'une remise en cause de ces conventions constitue une « épée de Damoclès » pour l'activité financière *offshore* mauricienne. Des démarches juridiques ont été entreprises en ce sens en Inde mais sans succès pour le moment (décision de la Cour suprême indienne d'octobre 2003). Un assouplissement du contrôle des changes en Afrique du Sud réduirait également l'attractivité des activités *offshore* de Maurice aux yeux des Sud-Africains.

Contexte politique et social

Le système politique à Maurice est très stable et fondé sur un régime de république démocratique

pluraliste. Le pouvoir législatif est détenu par une Assemblée nationale qui compte 70 représentants, dont 62 sont élus au suffrage universel tous les 5 ans (60 pour l'île Maurice, 2 pour l'île Rodrigues) et 8 sont nommés par la Commission électorale parmi les « meilleurs perdants ».

Pour la première fois à Maurice, un non hindou, Paul Bérenger, numéro un du Mouvement Militant Mauricien (MMM), est devenu Premier ministre en septembre 2003. Il a succédé à Anerood Jugnauth qui a démissionné comme prévu pour occuper le poste de président de la République. Conformément à l'accord conclu durant les dernières élections législatives de 2000 entre le Mouvement Socialiste Militant (MSM) et le MMM, la Constitution a été amendée afin de donner plus de pouvoir au président. Paul Bérenger occupera le poste de Premier ministre jusqu'aux prochaines élections en 2005. Le mauvais résultat obtenu par l'alliance entre le MMM et le MSM lors des élections partielles de décembre 2003 a conduit à un léger remaniement ministériel et à la consolidation de certains portefeuilles.

Le chômage constitue le problème social le plus sérieux à Maurice actuellement. Le nombre de chômeurs est estimé à environ 54 400 en 2003 (31 700 hommes et 22 700 femmes) contre 50 800 (29 600 hommes et 21 200 femmes) en 2002. Le taux de chômage ressort ainsi à 10.2 pour cent (9 pour cent pour les hommes et 12.6 pour cent pour les femmes) contre 9.7 pour cent (8.5 pour cent pour les hommes 12 pour cent pour les femmes) en 2002, et ce taux augmente régulièrement depuis plusieurs années. Les personnes touchées sont essentiellement des jeunes qui n'ont pas réussi à faire des études secondaires générales et qui n'ont pas non plus de formation technique ou professionnelle. La situation du chômage et du marché du travail est préoccupante à Maurice pour plusieurs raisons. Le coût du travail local est relativement élevé et en augmentation, ce qui a pu freiner la création d'emplois. Les travailleurs étrangers constituent une réserve potentielle de main-d'œuvre moins chère pour les entreprises locales. De plus, la tertiarisation du pays, traditionnellement spécialisé dans le sucre et le textile-habillement, vers les activités de la finance et du tourisme, n'a pas été suivie

d'une évolution parallèle de la qualification de la main-d'œuvre. Aussi, le marché du travail local manque-t-il aujourd'hui de personnels qualifiés correspondant à ses besoins.

Sur le plan de la santé, Maurice connaît de très bons résultats. Le taux de mortalité infantile a enregistré une baisse de 11.4 pour cent entre 2002 et 2003, passant de 14.9 à 13.2 pour mille naissances vivantes. L'espérance de vie a augmenté entre 2001 et 2002 de 72.1 ans à 72.5 ans. Globalement, Maurice a un système sanitaire bien développé avec une bonne répartition géographique des hôpitaux et des cliniques au regard des besoins de la population. L'État consacre une part importante de son budget à la santé et les dépenses devraient encore augmenter les prochaines années afin d'améliorer et d'étendre les services de santé. Le taux d'infection par le sida est relativement maîtrisé avec seulement 700 adultes (entre 15 et 49 ans) séro-positifs (dont 350 femmes) et moins de 100 enfants. Ainsi, le taux de prévalence pour les adultes est estimé à 0.1 pour cent en 2001. Moins de 100 personnes seraient décédées des suites d'une infection au VIH/sida. Ces chiffres sont parmi les plus bas des pays en développement en raison de l'insularité mais surtout du niveau remarquable du pays en matière d'éducation et d'offre de soin.

Le gouvernement a clairement fait de l'éducation un secteur prioritaire dans son budget. Les dépenses éducatives de l'État sont évaluées à environ 5.11 milliards de roupies pour l'année fiscale 2003/04 (180 millions de dollars), en hausse de 13 pour cent par rapport à 2002/03. Dans le budget alloué au ministère de l'Éducation, 41.9 pour cent sont allés à l'enseignement secondaire, 30.3 pour cent au primaire, 13.9 pour cent au supérieur, 1.7 pour cent à la formation technique et professionnelle.

Maurice peut s'enorgueillir d'avoir un des meilleurs taux d'alphabétisation parmi les pays en développement. Celui-ci est de plus de 95 pour cent chez les moins de 30 ans. Selon une étude conduite en février 2003, sur 1 092 écoles maternelles, 78 pour cent étaient privées, 17 pour cent étaient gérées par un fonds commun pour les écoles maternelles (PSTF) et les 5 pour cent restantes étaient gérées par des conseils municipaux ou villageois.

Ces écoles accueillent 38 620 enfants de plus de 3 ans. Le taux brut d'inscription (enfants inscrits à la maternelle sur le nombre d'enfants entre 4 et 5 ans dans la population) ressort à 99 pour cent. En février 2003, il y avait 291 écoles primaires à Maurice dont la majorité (221) étaient publiques, 51 d'obédience catholique, 2 hindoues et 17 étaient des établissements privés laïques. La population suivant l'école primaire à Maurice a baissé de 132 432 en 2002 à 129 616 en 2003, mais le taux d'inscription brut reste élevé, à 102 pour cent. En 2003, le nombre d'élèves inscrits dans le secondaire était de 103 847 dont 48 pour cent de garçons et 52 pour cent de filles. Le taux d'inscription brut était de 66 pour cent contre 64 pour cent en 2002.

Ce système, bien que présentant de bons résultats, a le défaut d'être assez élitiste. La sélection entre le primaire et le secondaire est très sévère. En 2002, le nombre de candidats au certificat d'études primaires était de 27 842 (14 486 garçons et 13 356 filles) parmi lesquels 18 079 (65 pour cent) ont réussi (71 pour cent de filles et 60 pour cent de garçons). Le taux d'échec à cet examen avoisine donc les 35 pour cent. De plus, les jeunes qui ne parviennent pas à passer en secondaire et qui n'ont pas atteint l'âge minimum de 15 ans pour entamer un apprentissage se trouvent laissés pour compte de ce système. Cette situation est préoccupante dans la mesure où elle alimente les chiffres grandissants du chômage à Maurice. Une réforme est nécessaire afin de rendre le système éducatif plus juste et plus adapté au marché local pour favoriser la stabilité sociale. Des mesures telles que l'allongement de la durée de scolarisation obligatoire de 9 ans actuellement à 11 ans devraient également s'accompagner d'actions visant à améliorer l'image de l'enseignement professionnel, peu valorisé aujourd'hui.

